DE L'ORDRE.

On dit communément qu'il n'y a plus que deux partis, celui de l'Ordre et celui du Désordre, qu'il faut absolument choisir, et que, qui n'est pas, sans réserve, dans la première catégorie, appartient nécessairement à la seconde. C'est surtout, en matière d'élection, que la classification est rigoureuse. Candidats de l'Ordre, candidats du Désordre, il n'y a que cela. Essayez donc d'imaginer un milieu entre la vertu et le crime !

Si nous remontons à une époque antérieure de notre histoire révolutionnaire, nous rencontrons quelque chose d'analogue. Alors, la qualification distinctive était celle-ci : *Le parti des Honnêtes gens.* On en était nonobstant quelques excès de zèle, comme d'avoir assommé dans les rues un *Mathevon*, ou d'avoir forcé les portes des prisons pour y égorger des *Jacobins*. Mais, pardon d'évoquer ces néfastes souvenirs ! Nos passions politiques ont bien quelque ressemblance avec celles de nos pères, mais c'est comme l'image transmise par certain bout de la lunette ressemble à la réalité. Nous sommes tout en diminutif, révolutionnaires et réactionnaires. Nous avons eu l'ombre de Mirabeau, l'ombre de Danton, l'ombre de Napoléon.

Mon Dieu ! qui ne prétend pas être pour l'*ordre* et du côté des *honnêtes gens* ? Il n'y a aucun parti, que nous sachions, qui veuille se rallier au désordre et au crime. S'il y en avait, ce ne seraient pas des partis politiques, mais des bandes de voleurs. Les hommes se divisent pour certaines idées plus ou moins justes, mais le plus souvent assez spécieuses pour qu'elles enfantent des croyances sincères. L'erreur peut former le lien d'un parti, mais jamais le mensonge. Malheureusement ensuite, on devient exclusif et passionné ; les préventions enfantent les haines, les haines les excès. Le désordre est un accident des luttes politiques ; il n'en est jamais le but.

Puisque le maintien ou le rétablissement de l'ordre est la prétention commune de tous les partis, il n'y en a donc aucun qui ait le droit de se

dire exclusivement *le parti de l'Ordre*, à moins qu'il n'ait d'abord prouvé que lui seul remplit les conditions auxquelles l'ordre peut exister, c'est-à-dire, que lui seul possède le principe de l'ordre.

Or, que voyons-nous ? non pas un parti unique se rattachant à un principe qu'il soutient être celui de l'ordre, mais trois partis très-divers et ayant chacun son principe, qui ne se fusionnent pas, mais qui se coalisent, et qui, par cette coalition, prétendent constituer le *grand parti de l'Ordre*.

C'est ce que nous n'hésitons pas à déclarer une assertion monstrueuse.

L'ordre, en politique, ne doit-il pas être conçu ainsi ? Un état dans lequel les droits de l'autorité et le devoir de l'obéissance sont nettement définis et reconnus, de telle sorte qu'il n'y ait ni excès d'un côté, ni résistance de l'autre. La conséquence d'un tel état, c'est la paix dans la société, la sécurité dans les relations, la confiance dans les esprits ; c'est tout ce qui ressort de ces choses ; c'est la prospérité publique et privée.

L'ordre, reposant sur la notion de l'autorité, il est évident que le parti qui se donnera comme ayant la mission de l'établir, doit offrir en même temps une doctrine nette sur la source et les manières d'exister de l'autorité. Il est évident encore plus, que le parti de l'ordre ne peut se constituer par la coalition de plusieurs partis qui ont des doctrines opposées sur le principe de la souveraineté. Un parti de coalition ne sera jamais qu'un parti de négation.

Deux partis seulement ont, sur la souveraineté, des doctrines absolues, savoir : le Légitimisme et le Républicanisme. L'essence du premier est de reconnaître une espèce d'union providentielle entre les destinées d'une nation et celles d'une famille, union qui a quelque analogie avec les rapports mystérieux de l'âme et du corps, en sorte que, si la nation est séparée de son prince légitime par une révolution, elle est ballotée d'erreur en erreur, de faute en faute, de malheur en malheur, comme un esprit séparé de son principe de vérité, ou comme une volonté séparée de son principe de détermination, jusqu'à ce qu'enfin elle soit revenue à sa condition normale et à l'intégralité de sa vie.

L'essence du Républicanisme, c'est la doctrine de la souveraineté du peuple ; et, comme ce principe, pour être absolu, ne saurait dépendre d'un fait conventionnel, d'un pacte social, il ne peut que remonter lui-même à une source divine ; en sorte que, le Républicanisme, appliquant au peuple ce que le Légitimisme applique au roi, dit également : *Omnis potestas a Deo.*

L'Orléanisme, en qui se résume le système constitutionnel monarchique, est un ordre intermédiaire et bâtard, édifice dans lequel on peut s'abriter, par amour du repos, tant qu'il existe, mais qu'on ne reconstruit pas, lorsqu'il s'est écroulé en poussière.

Reste le Bonapartisme, dictature du génie, qui suppose un autre problème non encore résolu que nous sachions, savoir : Organiser l'hérédité du génie.

Les trois partis qui sont confédérés contre le Républicanisme n'ont de commun que leur haine, et sont obligés, pour rester unis, même avant la victoire, de déguiser ce qu'ils ont chacun de saillant et de distinctif. C'est ce qui est surtout remarquable en celui d'entr'eux qui a un principe absolu. Le Légitimisme renie le droit divin ; il ne se fonde plus que sur un contrat social primitif, sur une délégation héréditaire ; et ceux qui lui imputent encore de remonter jusqu'au ciel, il les accuse de lui prêter des absurdités. Il ne veut tenir que de la terre.

Oh ! nous avons bien tort de parler de cet ordre qui assure le repos et en même temps le progrès des sociétés, en asseyant l'autorité sur ses bases véritables. Il y a un autre ordre, placé bien au-dessous de celui-là, mais qui suffit au matérialisme de la peur : c'est celui qui résulte du fait purement actuel ; c'est la chose établie, bonne ou mauvaise, l'ordre qui règne à Varsovie comme l'ordre qui règne à Paris, le repos dans la servitude qui redoute la révolution, aussi bien que le repos dans la liberté, qui devrait redouter la contre-révolution.

Hélas ! nos esprits fatigués n'aspirent plus qu'à cet ordre-là. Nous ne concevons pas même le sacrifice pour nous ; comment l'imposerions-nous à la société ? Est-ce que, lorsque la société se dévoue à un travail momentané, à un péril, si l'on veut, ses agitations ne s'étendent pas jusqu'à nos personnes ? Pouvons-nous dormir lorsqu'elle veille, jouir lorsqu'elle souffre ? L'avenir ! il sera ce que Dieu voudra. Nos enfants ! Ils arrangeront leurs destinées comme nous arrangeons les nôtres. Pourvoyons au présent, au lendemain tout au plus ; c'est trop de toute une vie pour les limites de la prévoyance humaine. Nous avons entendu un orateur (on pourrait s'y tromper, mais c'est un orateur catholique, et ce n'est pas un Epicurien) déclarer à la tribune nationale qu'il se contenterait d'un calme de douze années tel que celui qui fut acquis par les lois compressives de septembre à un régime que ce même orateur jugeait détestable !

Lorsque les esprits les plus élevés sont en proie à ce trouble qui leur fait démentir leurs précédents et renier leurs idées, ils ne peuvent plus, sous l'empire de leurs passions nouvelles, juger sainement, même au

point de vue où ils se placent; et, croyant combattre pour l'ordre, ils font tout ce qui doit réellement l'empêcher de s'établir.

Amis de l'ordre ! Nous en sommes dans toute la sincérité de notre âme, non pas de cette triple hypocrisie qui se fait une arme de guerre du besoin de la paix. Nous voulons la réalité, non seulement le mot. Nos plus vives sympathies sont acquises à ces travailleurs de toutes les classes, dont les bras sont paralysés par le défaut de confiance, propriétaires et cultivateurs, fabricants et ouvriers, réciproquement producteurs et consommateurs. Quoique la société ne vive pas seulement de pain, nous n'oublions pas que le pain est une condition essentielle de la vie. Nous concevons, nous apprécions les plaintes qui se font entendre de toutes parts. Nous en excusons jusqu'à l'excès, jusqu'à l'erreur. Mais, lorsque nous voyons dans quelle voie l'on s'engage, il nous est permis de dire que l'on se trompe ; et, comme nous avons signalé ces faux guides qui, naguères, entraînaient les masses au nom de la violence démagogique, nous accuserons de même ceux qui s'efforcent de les égarer par les intrigues monarchiques.

Il n'y a qu'un seul ordre désormais possible et fécond, c'est l'ordre républicain, la démocratie constituée. Son berceau, parmi nous, fut une révolution, c'est-à-dire l'écroulement d'un ordre ancien. Il a traversé cette première phase, au milieu des terribles retentissements de l'orage ; mais ces fracas, ces ruines ne sont pas les crimes de la République. Dieu veut que tout enfantement s'opère au sein de la douleur. La question est de savoir si, lorsque nous avons passé la crise, il faut, en haine des désordres transitoires d'une révolution qui est finie, nous lancer dans les désordres d'une contre-révolution ; ce serait, après avoir subi un remède amer, répudier le bien-être qui doit en être le prix.

La voie du repos, de la confiance, de la stabilité, c'est celle qui entre franchement, résolûment, dans la forme nouvelle de la société, avec toutes les conditions qu'elle comporte, c'est-à-dire :

Ne pas s'effrayer du bouillonnement des idées, parce que les idées ne sont jamais dangereuses, lorsqu'elles ont leur libre expansion ;

Se fier à la raison publique pour faire le triage des idées qui sont vraies et pratiquables et de celles qui sont fausses et chimériques ;

Songer que la souveraineté populaire qui a pour organe le suffrage universel, a pour conséquence nécessaire la plénitude du débat oral et écrit. La nation républicaine ressemble à un homme fort et maître de soi, qui délibère, se détermine et agit sous sa propre pensée. Le droit de conseil est celui de tous ; le droit de domination n'est celui de personne ;

Repousser toutes les coteries, tous les partis, toutes les ambitions qui menacent la souveraineté populaire dont la forme républicaine est l'expression ;

Gouverner la République avec des hommes sincèrement attachés à la République ;

Chercher les alliances dont toute nation a besoin au-dehors d'elle-même, dans la communauté des principes et des intérêts politiques.

C'est une grande erreur de croire que l'ordre soit inconciliable avec la République. La démocratie constituée enfante, au contraire, l'autorité la plus forte qu'on puisse supposer dans un gouvernement, mais en même temps l'autorité la plus progressive, la plus conforme à la raison. Savez-vous où réside l'anarchie? Momentanément, dans la révolution, parce que la révolution étant un passage de la servitude à la liberté, a les inconvénients de l'une, et ne fait que promettre les fruits de l'autre ; mais encore plus dans la contre-révolution, qui est un autre passage vers le despotisme, et enfin dans le despotisme lui-même, monarchique ou aristocratique, surtout chez une nation trop intelligente et trop raisonneuse pour que la compression des idées, des sentiments ou des intérêts ne soit pas, chez elle, une force toujours contestée et à chaque instant menacée.

Ce n'est pas un moindre préjugé d'affirmer que la libre propagande des idées doive conduire à l'étouffement des notions morales qui président à l'existence des sociétés. Ces notions morales ont, au contraire, leur source et leur garantie de durée, dans l'acceptation volontaire des esprits, dans les croyances et dans les mœurs. Il en est ainsi, notamment des notions religieuses ; la plus élevée de toutes, la notion catholique, reconnaît pour sa base d'autorité le consentement antique et permanent du genre humain, et l'histoire témoigne que la liberté de la foi et de l'Eglise a bien plus trouvé d'obstacles dans les pouvoirs despotiques et oppresseurs, que dans les erreurs momentanées des peuples libres.

Pourquoi donc sommes-nous inquiets et troublés? Est-ce que le parti qui s'appelle de l'Ordre ne domine pas dans toutes les branches de l'autorité? Il a la majorité parlementaire et dicte ses vues au pouvoir exécutif. Le parti opposé est courbé sous le genou qu'il lui tient sur la poitrine ; et, vis-à-vis de ceux qui ont contre lui la liberté de l'état de siége, la liberté des arrestations préventives, la liberté des conseils de guerre, il n'a plus même la liberté de la plainte. La République est comme un jeune héritier remis entre les mains des collatéraux, qui déjà s'écrient qu'il n'est pas né viable, afin de faire trouver

tout naturel l'*accident* qui va de nouveau ouvrir l'héritage. Que vous manque-t-il donc, vous qui tenez pour ainsi dire la société dans vos mains? Sentiriez-vous la dissolution qui déjà se glisse dans vos rangs mal unis? Ou bien, vous apercevez-vous que la force est un instrument fragile, et que l'opinion publique vous fuit, à travers le silence que vous lui imposez? — Mais que voulez-vous de plus? Voyons! levez le voile. A quelle condition nouvelle nous donnerez-vous l'*ordre?* Tout le monde, parti de l'*Ordre*, a le droit de vous faire cette demande, et vous aurez levé une grande objection, si vous pouvez être d'accord pour la réponse.

MIR.